

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le treize décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

Présents : Yann SOURIAU, Jean-Pierre ANGELIER, Franck BEAUME, Jacqueline BONATO, Dominique DINNE, Séverine GRANGE, Michel JAY, Alain MAYET, Eric VALLIER

Délibérations

1. *Recensement de la population 2017 - Nomination et rémunération de l'agent recenseur*

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de recruter un agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu en 2017. L'agent recenseur sera recruté du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de recruter Ewen MONTOLIU, qui percevra une rémunération de 900 € net.

Adoptée à l'unanimité

2. *Projet d'entente intercommunale entre toutes les communes de la Communauté de Communes du Trièves pour l'acquisition et la gestion d'un appareil de contrôle des poteaux incendie*

Le Maire expose au Conseil municipal le projet de mise en place d'une Entente intercommunale pour la mutualisation des contrôles des poteaux incendie. Le principe de cette entente serait d'acheter en commun (*entre toutes les communes du Trièves*) un matériel de contrôle, constitué d'un compteur et de ses accessoires, complété par un appareil de dispersion, qui serait une sécurité dans l'exercice des contrôles, vis à vis des agents effectuant le contrôle depuis la route ou de l'environnement proche.

Le coût d'achat de ces matériels serait de l'ordre de 6 500 € environ ; il serait réparti entre les 28 communes du Trièves, ce qui reviendrait à 250 € environ par commune, auxquels il faudrait rajouter une petite part pour l'entretien du matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la mise en place de l'Entente intercommunale et pour désigner Yann SOURIAU comme représentant de la commune à la conférence de l'Entente intercommunale.

Adoptée à l'unanimité

3. *Renouvellement de la ligne de trésorerie avec la Banque Populaire*

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de reconduire la ligne de trésorerie, afin de régler les travaux en cours et à venir sur la Commune.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance en tous ces termes du projet de contrat et des pièces annexées établies par la Banque Populaire des Alpes autorise le Maire à signer le contrat d'ouverture de crédit avec la Banque Populaire des Alpes.

Adoptée à l'unanimité

Divers

1. Bilan 2016 – Point info

Agnès Trégret a tenu le point infos pendant les printemps-été-automne 2016 et nous a présenté le bilan de son travail.

✓ Horaires d'ouverture

- *Printemps/automne*

- Vendredi après-midi : arrivée des premiers touristes et camping caristes
- Samedi toute la journée

- Dimanche toute la journée. Le dimanche après-midi est bien moins fréquenté.
- Eté
 - Ouverture tous les jours dès 8h pour les randonneurs.
- ✓ **Communication avec professionnels**
 - Importance de communiquer avec les autres offices de tourisme. Peu de retour de leur part.
 - Importance de communiquer avec les commerces et professionnels locaux du tourisme (*le plus possible tous les matins*).
 - Importance de communiquer avec les sites touristiques Vercors et Trièves.
- ✓ **Quelques journées spéciales**
 - Les mardis : jour de marché.
 - Cérémonie aux Fourchaux avec action délocalisée sur place avec infos spécifiques sur la résistance.
 - 4 journées avec le garde vert du PNRV pour une info sentiers faune flore, dont le jour du vide grenier.
- ✓ **Les types de public**
 - Touristes déjà installés dans le Trièves ou qui ont déjà prévu leur point de chute (*camping de Lalley et St Martin de Clelles, hôtels et gîtes*).
 - Beaucoup viennent de Lus, Chatillon en Diois, Archiane.
- ✓ **Centres d'intérêt et attentes des visiteurs**
 - Ils sont intéressés par le Mont Aiguille.
 - Les familles à « mobilité réduite » (*avec enfants ou anciens*) demandent des idées de petites promenades (*de 1h à 2h*) dans le cirque de Chichilianne (*tour du Bissard, crêtes de Ruthière Château Vieux*).
 - D'autres viennent pour des randonnées à la journée (*hauts plateaux, Pas de l'Aiguille, Pas de l'Essaure, tour du Mont Aiguille*).
 - Les familles sont également à la recherche de petites animations : pour l'instant poneys, parcours d'orientation.
 - Elles sont à la recherche de points d'eaux pour jeux (*ruisseau de Donnière, Pierre borgne*).
 - Il faut leur proposer d'autres animations : escalade, petits jeux de découverte du village et du milieu, chiens de traîneau, vélo...
- ✓ **Documents d'informations touristiques**
 - Documents des partenaires touristiques locaux.
 - Documents touristiques sur le Trièves, le Vercors, la Réserve nationale du PNRV.
 - Infos sur les expositions locales (*Galerie Kyeper, bibliothèque...*) ou du Trièves (*Mens...*).
- ✓ **Divers**
 - Accueil de petites expositions sur la faune, la flore, la géologie.
 - Importance de la mise à disposition gratuite de la wifi et de la possibilité offerte aux visiteurs de s'installer confortablement.
- ✓ **En conclusion**

Le point info à Chichilianne est essentiel pour la vie touristique dans le village et le Trièves. La Commune a pour objectif de le maintenir et de le faire reconnaître par la CCT., qui détient la compétence tourisme.

**La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu
Le Mardi 17 janvier 2017 à 20h30.**

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat